

*L'Adresse—M. Fox*

francophone, aux problèmes qui peuvent être posés aux Québécois comme citoyens d'une région particulière du pays. On ne peut quand même pas continuer à prétendre que tous les problèmes du Québec proviennent du fait qu'il y a une majorité anglaise, d'une part, au pays et une minorité française, d'autre part, dans le même pays.

Un très grand nombre de problèmes actuels sont des problèmes régionaux, des problèmes sociaux, des problèmes économiques, qui n'ont rien à voir avec le caractère français du Québec. Une très grande partie des problèmes du Québec sont causés par des conditions sociales, géographiques ou économiques qui n'ont rien à voir avec le fait français comme tel. Il est malhonnête de faire croire que tous les problèmes existants au Québec sont imputables au seul fait de la tension entre les deux collectivités linguistiques.

Les problèmes du taux de chômage dans certaines régions, par exemple, le problème du développement industriel du Québec sont des problèmes qui se fondent sur des données géographiques, sur des données économiques, qui n'ont rien à voir avec le fait français. Il me semble qu'il ne devrait plus être possible de faire croire à la population que tous ces problèmes disparaîtraient le lendemain d'une éventuelle accession du Québec à la souveraineté.

Pourtant, nous savons tous très bien que les tenors séparatistes font courir tous ces rêves. La libération de tout le monde est devenue reliée à une pseudo libération du Québec. Il y a là une confusion entre un certain type de problème relié au caractère linguistique de notre pays, et un autre type de problème relié à des données géographiques et économiques et il ne faut plus laisser passer cette confusion sous silence.

Ceci m'amène, monsieur le président, à soulever un autre aspect du débat qui mériterait aussi une attention particulière: la question de la préservation de la langue et de la culture françaises, de la mise en place des outils et des instruments qui sont nécessaires pour en assurer leur développement dynamique, n'est pas une chasse gardée des séparatistes. Ce sont là des choses qui sont chères au cœur de tous les Québécois, qu'il œuvrent dans le secteur privé ou dans le secteur public, qu'ils œuvrent à Ottawa ou à Québec. La volonté de demeurer français est tout aussi présente chez les intervenants fédéralistes qui travaillent au gouvernement central que chez les autres intervenants qui travaillent à l'Assemblée nationale. Il est malhonnête de prétendre le contraire.

L'histoire canadienne a certainement connu des moments de tension. Il ne faut ni dissimuler ni exagérer ces moments. Il ne faut même pas s'attendre qu'ils cessent d'exister un jour. Les tensions font partie de la vie elle-même. Elles feraient partie de la vie dans un système provenant d'une espèce de souveraineté-association. Mais tout comme cela a été fait dans les dernières décennies, et tout comme il sera toujours nécessaire de continuer à le faire, tous les moyens doivent être pris pour faire comprendre à chacun des deux groupes linguistiques de notre pays l'apport positif de l'autre groupe, pour faire comprendre la nécessité de respecter totalement l'autre groupe et d'apprécier la différence de l'autre groupe.

Ces incidents du passé, qui souvent remontent fort loin dans notre histoire, font en sorte, et je le reconnais aisément, qu'aucun francophone ne veuille mettre le contrôle entier de sa destinée linguistique dans les mains de l'autre groupe linguistique du pays. Cette volonté politique est une donnée politique

fondamentale de notre pays. Mais cette volonté politique, monsieur le Président, n'entraîne nullement la nécessité de passer d'un régime fédéral à un régime unitaire, du Canada où deux communautés linguistiques coexistent, à un État séparé du Québec.

Nous retrouvons, monsieur le Président, dans le Livre blanc de M. Camille Laurin, l'utilisation d'une méthode anthropologique pour interpréter la société. Dans ce Livre blanc, on parle du phénomène linguistique comme point fondamental de la réalité quotidienne de notre Québec, pour servir d'axe à toutes les autres dimensions de la vie, pour interpréter en fonction de cet axe particulier tout le reste de la société. On a voulu englober à partir du seul critère de la langue toutes les manifestations vitales d'une société.

La méthode anthropologique est un instrument d'interprétation intéressant. Mais il est loin d'être aussi pertinent que certains le prétendent ou si réel dans la vie de chaque jour de chaque citoyen de notre province. Chaque Québécois comprend plutôt qu'il y a d'autres dimensions dans sa vie que la seule dimension linguistique, qu'il y a des dimensions politiques, des dimensions sociales, des dimensions économiques, des dimensions ethniques, des dimensions religieuses et bien d'autres encore. C'est bien vrai qu'il y a d'une part des Canadiens anglophones et d'autre part des Canadiens francophones, mais c'est également vrai qu'il y a de multiples autres facteurs d'identification des citoyens les uns envers les autres et qui en fait réunissent les Canadiens entre eux bien plus qu'ils ne les séparent. Il y a bien plus de choses qui rassemblent les citoyens que de choses qui ne les séparent. Ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous distingue. Ce que nous avons en commun est plus important que ce qui nous particularise.

Je veux reprendre, monsieur le Président, le même argument d'une autre façon. Pour moi, dans ma philosophie politique, dans ma façon de voir l'organisation politique d'un pays, d'une société, dans ma façon de concevoir les instruments dont une société a besoin pour assurer son développement, je suis totalement opposé à toute forme d'exclusivité de juridiction et de contrôle. Et je suis d'autant plus opposé que ce projet de société qu'on cherche à nous vendre à l'heure actuelle briserait l'un des meilleurs moyens que nous avons eu pour développer à travers notre histoire et pour assurer le meilleur respect possible des droits de la personne. Je ne peux pas accepter qu'un seul gouvernement puisse avoir le contrôle total de ma vie, puisse avoir le contrôle total de la législation qui m'affecte, puisse avoir le contrôle total de mes impôts. Je crois au contraire qu'il est sain, et plus particulièrement sain encore dans les domaines qui touchent au contenu de notre vie de chaque jour, qui touchent au contenu de notre société, qui touchent à la culture, qu'aucun gouvernement ne puisse avoir le contrôle total sur tout ce qui nous concerne. Je crois qu'il est sain qu'il y ait une certaine concurrence entre deux niveaux de gouvernement pour mieux protéger ainsi les droits des citoyens.

Le débat sur la séparation du Québec, monsieur le Président, dure depuis déjà quelques années. Les citoyens continuent à manifester de façon majoritaire leur opposition irréductible au projet des séparatistes, au projet souverainiste. En fait, cette opposition irréductible a été comprise par le Parti québécois lui-même. Le débat référendaire, à l'heure actuelle, ne porte pas sur le projet de séparation, parce qu'alors il serait